

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01286
Numéro SIREN : 802 700 328
Nom ou dénomination : A4 INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt 21754

SARL A4 INVESTISSEMENTS

85, rue des Transporteurs

44522 MESANGER

RCS NANTES 802 700 328

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Relatif à la transformation de la SARL

En Société par Actions Simplifiée (SAS)

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime de l'associé unique en date du 8 décembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de votre société est la suivante :

La société SARL A4 INVESTISSEMENT, créée en 2014, a pour objet les activités de sièges sociaux et le conseil en gestion.

Plus précisément, votre société SARL A4 INVESTISSEMENTS a pour activité principale :

- La prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toute société, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion de ces participations ;
- L'animation du groupe constitué par ses filiales, à savoir notamment : conduite de la politique du groupe, contrôle actif des filiales, prestations de services rendues aux filiales de caractère administratif, juridique, comptable, financier et immobilier, organisation des structures financières et aide aux négociations destinées à faciliter l'obtention de tous contrats ou marchés ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une quelconque des activités ci-dessus.

La société dispose d'un actif brut immobilisé à la date du dernier exercice clos au 30 septembre 2021 d'un montant de 1 051 276 euros. L'actif immobilisé du bilan de la société est uniquement composé de titres de participations. Nous avons mis en place une analyse des titres détenus afin de s'assurer de la valeur réelle de ces derniers.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître une absence de chiffre d'affaires. La société exerçant une activité de holding, elle perçoit uniquement des produits financiers provenant des filiales détenues. Ces produits financiers s'élèvent à 579 000 euros au 30 septembre 2021 contre 90 000 euros pour l'exercice précédent.

L'endettement auprès des établissements bancaires au 30 septembre 2021 est de 207 320 euros contre 287 222 euros à la clôture de l'exercice précédent. Ainsi, le total des dettes de la société au 30 septembre 2021 est de 309 292 euros contre 317 674 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Suite aux éléments exposés ci-avant, les capitaux propres de la société s'élèvent à 897 809 euros à la clôture de l'exercice 2021.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Nantes, le 13 décembre 2021

Le commissaire à la transformation

Noël THIBAudeau

Commissaire aux comptes